

## CONDITIONS DE LA GARANTIE NEIGE

### OFFRE VALABLE DU 15/05/2017 AU 30/06/2017

#### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La garantie neige est offerte à toute personne ayant réservé directement avec Madame Vacances, par internet ou par téléphone auprès de la centrale de réservation, entre le **15/05/2017** et le **30/06/2017** pour tout séjour entre le **16/12/2017** et le **31/03/2018** de **5 nuits minimums** dans une résidence, un chalet ou un hôtel gérée par Madame Vacances

#### CONDITIONS DE LA GARANTIE

Si vous êtes éligible, il est possible d'annuler votre réservation en cas de défaut ou d'excès de neige si et uniquement si l'ensemble des conditions suivantes sont réunies :

- 1) La station concernée par le défaut ou l'excès de neige est située à **plus de 1500 mètres d'altitude**.
- 2) Le séjour concerné est entre le **16/12/2017** et le **31/03/2018** exclu.
- 3) Le défaut ou excès de neige entraîne une fermeture **de plus de deux tiers** des pistes skiabiles normalement ouvertes sur la station pendant plus de deux jours consécutifs durant les 5 jours précédant votre départ.

#### CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Si les conditions de garantie sont valables, Madame Vacances vous rembourse l'ensemble des prestations comprises dans votre réservation, dans la limite d'un **maximum de 6500€ par hébergement**, à l'exception faite des frais de dossiers et/ou de l'assurance annulation. Une franchise est également appliquée : **10%** du séjour, avec un **minimum de 50€** par hébergement.